

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent et font partie intégrante de tous les contrats conclus entre FAULHABER SA (ci-après „FAULHABER“) et le client (ci-après „Client“). Des conditions divergentes ne s'appliquent que si elles ont été expressément acceptées par écrit par FAULHABER. Les conditions générales d'achat du Client ne sont pas applicables, même si FAULHABER ne les conteste pas expressément. D'éventuelles clarifications, informations, recommandations individuelles ou accords relatifs à des cas exceptionnels ne sont valables que si FAULHABER les a expressément acceptés par écrit.

FAULHABER se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les modifications s'appliquent dès leur communication au Client et sont valables pour tous les contrats conclus après cette communication.

1) OFFRE

FAULHABER se réserve le droit de modifier ou de retirer son offre à tout moment, à moins qu'il ne soit expressément indiqué dans l'offre qu'elle est contraignante pour une période déterminée. Si l'offre est modifiée ou retirée, le Client n'a pas droit à d'éventuels dommages et intérêts.

2) CONCLUSION DU CONTRAT

Le contrat de vente entre FAULHABER et le Client n'est considéré comme conclu qu'après confirmation écrite de la commande par FAULHABER ou au moment où FAULHABER commence à remplir ses obligations contractuelles. En concluant le contrat, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente, qui font partie intégrante du contrat.

En cas de divergence entre le contenu de la confirmation de commande écrite et les présentes conditions générales de vente, c'est la confirmation de commande qui est déterminante pour l'étendue des obligations contractuelles.

Les autres indications ou informations que FAULHABER transmet au Client sous forme écrite ou orale, par e-mail ou sous une autre forme, et qui ne sont pas contenues dans la confirmation de commande, n'engagent en aucun cas FAULHABER.

Tous les services de FAULHABER s'adressent exclusivement aux clients qui achètent et utilisent les marchandises dans le cadre de leurs activités commerciales ou professionnelles. FAULHABER se réserve le droit de demander au client une confirmation de l'utilisation des marchandises à des fins commerciales ou professionnelles avant la conclusion du contrat.

3) CONTRÔLE DES EXPORTATIONS ET AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES APPLICABLES

Le Client prend connaissance du fait que la marchandise vendue par FAULHABER peut, en fonction du pays de destination et de l'utilisation prévue de la marchandise par le Client, faire l'objet de certaines restrictions légales et d'autorisations administratives. Sauf convention contraire expresse, le respect de ces dispositions et l'obtention d'éventuelles autorisations incombent uniquement au Client.

Toutes les livraisons et prestations de FAULHABER sont soumises à la réserve qu'aucun obstacle ne s'oppose à leur exécution en raison de prescriptions nationales ou internationales, en particulier de dispositions relatives au contrôle des exportations ainsi que d'embargos ou d'autres restrictions.

Dans la mesure où cela est nécessaire pour l'exécution de contrôles à l'exportation par les autorités ou par FAULHABER, le Client mettra immédiatement à la disposition de FAULHABER, sur demande correspondante, toutes les informations relatives au destinataire final, à la destination finale et à l'utilisation prévue des marchandises commandées ainsi qu'aux restrictions de contrôle à l'exportation en vigueur. Le Client s'engage également à fournir toutes les informations et tous les documents nécessaires pour l'exportation/le transfert/l'importation des marchandises commandées.

En cas de contrôles à l'exportation et/ou de procédures d'autorisation, les délais de livraison convenus sont prolongés de la durée de ces contrôles à l'exportation et procédures d'autorisation. Si les autorisations nécessaires ne sont pas délivrées ou si la livraison des marchandises ne peut pas être autorisée, le contrat est considéré comme non conclu en ce qui concerne les marchandises concernées ; les droits à dommages et intérêts sont exclus dans ce contexte et en raison des dépassements de délai susmentionnés, dans la mesure où la loi le permet. FAULHABER est en outre en droit de résilier le contrat sans préavis si la résiliation est nécessaire à FAULHABER pour respecter les dispositions légales nationales et internationales.

En cas de résiliation conformément à l'alinéa précédent, la revendication d'un dommage ou l'exercice d'autres droits par le Client en raison de la résiliation est exclue, dans la mesure où la loi le permet.

Avant de transmettre à des tiers les marchandises livrées par FAULHABER, le Client vérifiera en particulier et s'assurera par des mesures appropriées

- qu'il n'enfreint pas, directement ou indirectement, par une telle transmission à des tiers, en intervenant en qualité d'intermédiaire dans la conclusion de contrats portant sur telles biens ou en mettant à disposition des ressources économiques en rapport avec telles marchandises, contre un embargo de l'Union européenne ou, le cas échéant, des États-Unis d'Amérique et/ou des Nations unies, compte tenu également de toute restriction imposée aux opérations nationales et de toute interdiction de contournement ;
- que ces marchandises ne sont pas destinées à une utilisation prohibée ou soumise à autorisation dans le domaine de la défense, du nucléaire ou des armes, sauf si les autorisations nécessaires ont été obtenues ;
- que les règles de toutes les listes de sanctions pertinentes de la Suisse, de l'Union européenne et - le cas échéant - des États-Unis d'Amérique et/ou des Nations unies concernant les relations d'affaires avec les entreprises, personnes ou entités qui y sont mentionnées sont respectées ;
- que les marchandises soumises à autorisation ne soient pas utilisées à des fins autres que celles indiquées ou pour un destinataire final autre que celui qui a été notifié à FAULHABER.

Le Client s'engage en outre à indiquer dans la passation de la commande si la marchandise est ou pourrait être destinée, en tout ou partie, au développement, à la production ou à l'utilisation d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques (ci-après „armes NBC“) ou de systèmes de lancement pour l'utilisation d'armes NBC ou à la construction d'installations pour armes NBC ou de leurs systèmes de lancement. Le Client s'engage en outre à ne pas exporter la marchandise vers des pays tiers sans l'autorisation écrite préalable de FAULHABER.

Le Client s'engage à informer FAULHABER par écrit, au plus tard au moment de la transmission de la passation de la commande, des dispositions légales et administratives ainsi que des prescriptions techniques ou autres dispositions juridiques en vigueur et applicables dans le pays d'importation de la marchandise. Le Client s'engage à indemniser FAULHABER de tous les dommages que cette dernière pourrait subir en raison de l'absence d'information, d'une information tardive, erronée ou incomplète causés par le Client concernant l'utilisation ou le pays de destination de la marchandise et les dispositions légales applicables dans le pays d'importation.

4) PRIX

Le prix convenu est le prix indiqué dans la confirmation de commande. Il s'entend conformément aux Incoterms ICC Ex Works de l'usine de livraison de FAULHABER, mentionnée dans la confirmation de commande, en vigueur au moment de la commande. Sauf convention contraire expresse, tous les frais accessoires (tels que les frais d'emballage, de transport et d'assurance ainsi que les frais liés aux autorisations d'importation/d'exportation, la certification et autres frais éventuels), les taxes, les impôts, les droits de douane, les taxes sur la valeur ajoutée ainsi que toutes les autres redevances sont entièrement à la charge du Client. FAULHABER se réserve le droit d'ajuster les prix en cas de modification des coûts des matières premières, des salaires et du transport entre la confirmation de la commande et la date de livraison prévue par le contrat. Si l'adaptation des prix dépasse 5% du prix indiqué dans la confirmation de commande, le Client a le droit de renoncer par écrit à la livraison dans les 10 jours suivant la communication. Si l'adaptation du prix dépasse les 5% ne concerne qu'une partie de la livraison, la possibilité de renoncer n'existe que pour cette partie. Dans la mesure où le Client renonce à la livraison suite à une adaptation du prix supérieure à 5%, l'obligation du Client de payer le prix d'achat est supprimée ; toute autre prétention du Client est exclue.

FAULHABER est également en droit d'adapter les prix et les conditions à des conditions modifiées si les documents et les informations mis à disposition par le Client et pertinents pour la fourniture des prestations sont incomplets ou ne correspondent pas aux conditions réelles. Si l'adaptation des prix dépasse 10% du prix indiqué dans la confirmation de commande, le Client a le droit de renoncer par écrit à la livraison dans les 10 jours suivant la notification. Si l'adaptation de prix dépassant 10% ne concerne qu'une partie de la livraison, la possibilité de renoncer n'existe que pour cette partie. Dans la mesure où le Client renonce à la livraison suite à une adaptation de prix dépassant 10%, l'obligation du Client de payer le prix d'achat est supprimée ; toute autre prétention du Client est exclue. Le Client doit à FAULHABER le remboursement intégral de tous les frais déjà engagés.

FAULHABER est également en droit d'adapter les prix et les conditions à des conditions modifiées, si le Client demande ultérieurement des modifications ou des compléments de l'étendue des prestations. Si l'adaptation des prix dépasse 10% du prix indiqué dans la confirmation de commande, le Client a le droit de renoncer aux modifications ou compléments de l'étendue des prestations demandés auparavant.

5) CONDITIONS DE PAIEMENT

Les délais et conditions de paiement applicables sont ceux indiqués dans la confirmation de commande et sur la facture. Sauf disposition contraire, les factures sont à payer dans les 10 jours à compter de la date de facturation.

Les délais de paiement convenus doivent être respectés même si (i) le transport ou la livraison sont retardés pour des raisons qui ne relèvent pas de la responsabilité de FAULHABER et/ou (ii) le Client fait valoir des réclamations ou des créances contre FAULHABER. Toute forme de compensation à l'égard de FAULHABER par le Client est exclue.

En cas de non-respect du délai de paiement, le Client est automatiquement mis en demeure, sans qu'il soit nécessaire de lui envoyer un rappel ou une interpellation. Dès la mise en demeure, FAULHABER facturera au Client des intérêts moratoires à hauteur de 7 % par an ainsi que les frais de mise en demeure. Au cas où FAULHABER aurait des doutes quant à la solvabilité du Client, elle se réserve le droit de modifier les conditions de paiement et de fixer de nouvelles conditions dans lesquelles elle exige, par exemple, un paiement anticipé, ou des sûretés, ou suspend la livraison des marchandises. Les chèques et les lettres de change ne sont considérés comme paiements qu'à leur entrée définitive. Aucun intérêt n'est accordé sur les avances payées. Si le Client n'exécute pas le contrat, FAULHABER conserve les avances payées pour couvrir les dommages résultant de l'inexécution, sous réserve de tous les droits à dommages et intérêts pour les dommages dépassant le montant des avances. En outre, si le Client est en demeure pour des paiements ou des avances, FAULHABER a le droit de résilier le contrat et/ou d'exiger des dommages et intérêts et/ou, si la marchandise a déjà été livrée au Client, d'exiger la restitution de la marchandise.

6) LIVRAISON

La date de livraison est celle indiquée dans la confirmation de commande. Cette date est sans engagement, sauf si FAULHABER la désigne par écrit et expressément comme date de livraison garantie. La livraison s'effectue conformément aux Incoterms ICC Ex Works en vigueur au moment de la commande par la mise à disposition de la marchandise dans l'usine de livraison de FAULHABER mentionnée dans la confirmation de commande, sous réserve d'accords écrits contraires entre les parties. FAULHABER se réserve le droit de procéder à d'éventuelles modifications et adaptations de la marchandise rendues nécessaires par l'évolution technique. Le Client doit être informé des modifications techniques importantes. Les livraisons partielles sont autorisées. Au cas où le Client ne respecterait pas les conditions de paiement fixées dans la confirmation de commande, FAULHABER se réserve le droit de repousser la date

de livraison ou de ne pas effectuer la livraison.

En cas de retard de livraison, la responsabilité de FAULHABER pour tout dommage subi par le Client est exclue - dans la mesure où la loi le permet. Le droit de résiliation du contrat par le Client ne peut être exercé qu'après fixation par écrit infructueuse d'un délai supplémentaire raisonnable d'au moins 3 mois.

La date de livraison est reportée de manière appropriée et tout droit du Client à des dommages et intérêts ou à la résiliation du contrat est exclu dans la mesure où i) les données nécessaires à FAULHABER pour l'exécution du contrat ne lui parviennent pas à temps ou sont modifiées ultérieurement par le Client, ou ii) des empêchements surviennent en raison d'un cas de force majeure ou d'autres obstacles qui ne relèvent pas de la responsabilité de FAULHABER, tels que guerres, émeutes, catastrophes naturelles, épidémies, pandémies, grèves, boycotts, perturbations de la production, retards de livraison de la part des fournisseurs de FAULHABER, destruction partielle ou totale des installations de fabrication, restrictions légales concernant l'exportation/l'importation de marchandises ainsi que mesures prises par les autorités, même si ces événements sont survenus chez des sous-traitants de FAULHABER. Cela vaut en particulier aussi pour tout retard de livraison en rapport avec la pandémie de Covid-19, notamment en raison d'absence de personnel, de retards de livraison de la part des fournisseurs de FAULHABER ou de problèmes de livraison de FAULHABER.

7) TRANSITION ENTRE AVANTAGES ET DANGERS

Les profits et les risques passent au Client au moment de la mise à disposition de la marchandise dans l'usine de livraison de FAULHABER, même si les parties ont convenu d'un autre mode de livraison et/ou si le transport a été organisé par FAULHABER. Si la livraison a été reportée à la demande du Client ou pour des raisons ne relevant pas de la responsabilité de FAULHABER, le risque passe au Client au plus tard à la date initialement prévue. A partir de ce moment, la marchandise est stockée aux frais et aux risques du Client. Si le Client ne retire pas la marchandise dans un délai d'un an à compter de la date prévue, FAULHABER se réserve le droit de disposer de la marchandise à son gré, sans devoir indemniser le Client et sans renoncer à son droit à l'exécution ainsi qu'à d'autres droits contractuels.

8) RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Jusqu'au paiement intégral du prix et des autres créances éventuelles, les marchandises livrées restent la propriété de FAULHABER. Le Client est tenu de soutenir FAULHABER dans toutes les mesures nécessaires à la protection de la propriété de FAULHABER. FAULHABER est notamment en droit, aux frais du Client, de faire inscrire ou de faire annoter lors de la conclusion du contrat la réserve de propriété dans les registres publics correspondants ou similaires, conformément aux lois en vigueur dans le pays concerné, et de procéder à toutes les formalités nécessaires. Pendant toute la durée de la réserve de propriété, le Client procède à ses frais à l'entretien de la marchandise et à son assurance contre le vol, les dommages, le feu, l'eau et autres dangers. Le Client prend en outre toutes les mesures nécessaires à la protection du droit de propriété de FAULHABER. En particulier, la mise en gage et la vente de la marchandise sont interdites jusqu'au paiement intégral de la marchandise. Le Client s'engage à informer immédiatement FAULHABER en cas de saisie et de confiscation de la marchandise ou de mesures similaires de la part des autorités ou de tiers, et il est responsable de tous les dommages qui surviennent en raison de l'absence de notification immédiate.

9) OUTILS

Les outils, moules et/ou équipements divers nécessaires à la fabrication de la marchandise commandée par le Client restent la propriété exclusive de FAULHABER, qui peut par conséquent en disposer à son gré. Sauf convention contraire expresse et écrite, il en va de même si le Client a participé financièrement, en tout ou en partie, aux frais d'acquisition et/ou de fabrication de ces outils, moules et/ou équipements. Tout droit éventuel du Client au remboursement d'une éventuelle participation financière est exclu.

10) RÈGLES DE SÉCURITÉ

Le Client s'engage à respecter scrupuleusement les instructions d'exploitation et les dispositions de sécurité remises avec la marchandise et à instruire ses propres collaborateurs de manière adéquate, de sorte que l'exploitation sûre de la marchandise soit garantie. A la demande de FAULHABER, le Client est tenu d'accepter et d'appliquer à tout moment les modifications des consignes d'exploitation ou de sécurité. Les prescriptions de sécurité et les indications de danger apposées sur la marchandise ne doivent pas être enlevées et doivent être maintenues en parfait état. Les modifications techniques de la marchandise vendue ne peuvent être effectuées qu'avec l'autorisation écrite préalable de FAULHABER.

11) LOGICIEL

Dans la mesure où FAULHABER livre des logiciels au Client et qu'aucune condition de licence particulière n'est applicable à cet effet, les dispositions suivantes sont considérées comme convenues : FAULHABER accorde au Client une licence simple et non exclusive pour l'utilisation du programme nécessaire à l'utilisation de la marchandise livrée. La redevance pour la licence est incluse dans le prix de la marchandise vendue au Client. Le Client n'a ni le droit à un développement du programme livré, ni le droit de recevoir une version actualisée du programme. Si le Client endommage ou efface le programme, FAULHABER fournit sur demande, dans la mesure du raisonnable, un programme de remplacement. Le Client prend en charge les frais réels occasionnés à cet égard ainsi que le supplément de prix pour la version étendue ou plus récente du programme. Les dispositions des présentes conditions générales de vente, en particulier les clauses 12 à 14, s'appliquent également au logiciel. Toute modification ou extension du programme par le Client ainsi que toute adaptation par des tiers nécessitent l'autorisation écrite de FAULHABER, faute de quoi tous les droits de garantie („Gewährleistung“) (y compris ceux concernant la marchandise vendue) sont annulés.

12) DOCUMENTATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les devis, projets, dessins, logiciels et autres documents mis à la disposition du

Client restent la propriété exclusive de FAULHABER. La propriété intellectuelle concernant les marchandises et les logiciels (y compris les droits de marque) est la propriété exclusive de FAULHABER, même si le Client a participé au développement pour la réalisation d'un nouveau produit et/ou programme.

Le Client s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les informations et/ou documents que FAULHABER a communiqués et/ou remis au Client, à ne pas les rendre accessibles à des tiers et à ne les utiliser lui-même qu'aux fins de l'exécution du contrat.

Le Client s'engage à restituer à la première demande de FAULHABER immédiatement la documentation remise par cette dernière.

13) RESPONSABILITÉ DES DÉFAUTS ET GARANTIE („GEWÄHRLEISTUNG“)

FAULHABER garantit que sa marchandise est exempte de défauts de fabrication et de matériel. FAULHABER n'assume aucune autre garantie, le Client doit notamment s'assurer lui-même que la marchandise est adaptée à l'usage auquel il la destine.

Sont exclus de la garantie les défauts qui ne limitent pas d'une manière essentielle l'aptitude de l'objet. Sont également exclus de la garantie les dommages dus à l'usure normale et ordinaire, à l'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine FAULHABER, à l'utilisation de pièces accessoires de tiers considérés par FAULHABER comme non appropriés, à un entretien insuffisant, au non-respect des dispositions d'exploitation, à une utilisation erronée, à une utilisation excessive, à l'utilisation de matériaux non appropriés, à des influences chimiques ou électrolytiques, à la corrosion, à un montage mal exécuté de la marchandise ou à des modifications apportées à la marchandise par le Client ou des tiers. En outre, FAULHABER n'assume aucune garantie pour les produits fabriqués avec des matériaux ou des outils mis à disposition par le Client ou avec des matériaux qui ont déjà été usinés par le Client ou des tiers et pour lesquels i) FAULHABER n'a reçu aucune indication technique par écrit et ii) qui n'ont pas été soumis à l'examen selon les paramètres de qualité et de contrôle définis par FAULHABER.

Le délai de garantie est de 12 mois et commence à courir à partir de la livraison de la marchandise conformément à l'article 6. Pour les composants remplacés et réparés, un nouveau délai de garantie de 12 mois commence à courir sur ces composants à partir de la livraison (Ex Works conformément à l'article 6) de la marchandise réparée/remplacée.

Le Client doit vérifier l'état de la marchandise le plus rapidement possible après la livraison conformément à l'article 6 et les éventuelles réclamations doivent être communiquées par écrit à FAULHABER dans un délai de 10 jours à compter de la livraison de la marchandise conformément à l'article 6. Après l'expiration du délai de 10 jours susmentionné, la marchandise est considérée comme acceptée. Les défauts cachés découverts ultérieurement (pendant le délai de garantie) doivent être communiqués immédiatement par écrit à FAULHABER, au plus tard dans les 10 jours. Dans sa réclamation écrite, le Client doit indiquer expressément le lot de la marchandise défectueuse et la nature du défaut constaté, ainsi que justifier le défaut par des photographies claires. Le Client s'engage à envoyer à FAULHABER, à la demande de celle-ci, la marchandise défectueuse, faute de quoi le Client perd ses droits à la garantie.

Si FAULHABER considère que la réclamation est fondée et qu'elle a été formulée en bonne et due forme et dans les délais, FAULHABER peut décider, à sa libre appréciation, de réparer ou d'échanger la marchandise gratuitement ou de créditer au Client la moins-value de la marchandise. La marchandise partiellement ou entièrement remplacée devient la propriété de FAULHABER. Avant la réparation ou l'échange d'une marchandise défectueuse, le Client doit la démonter à ses propres frais. Les autres frais encourus par le Client, notamment les frais de transport ainsi que les frais de montage ou d'installation de la marchandise réparée ou échangée sans défaut, sont également à sa charge.

Toutes les autres revendications et droits du Client à l'élimination des défauts, aux dommages et intérêts ou à la résiliation du contrat, ainsi que tous les autres droits du Client, sont, dans le cadre de ce qui est autorisé par la loi, exclus.

14) RESPONSABILITÉ

Toute responsabilité de FAULHABER - quel qu'en soit le fondement juridique - est, dans la mesure où la loi le permet, exclue. En conséquence, la responsabilité pour les auxiliaires est également exclue dans la mesure où la loi le permet.

15) LIEU D'EXÉCUTION

Le lieu d'exécution du contrat et des paiements est le siège de FAULHABER.

16) DISPOSITIONS DIVERSES

Toute modification du contrat (y compris les présentes conditions générales de vente) doit être confirmée par écrit par les Parties. Si une disposition du contrat (y compris les présentes conditions générales de vente) est partiellement ou totalement invalide, les Parties la remplaceront par une nouvelle disposition qui sera, dans la mesure du possible, juridiquement et économiquement identique à l'ancienne. Le Client ne peut pas transférer des droits (et/ou des obligations) concernant le présent contrat sans l'autorisation écrite préalable de FAULHABER.

17) DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Toutes les relations contractuelles et commerciales entre nous et le Client (y compris les présentes conditions générales de vente) sont régies exclusivement par le droit matériel suisse, à l'exception des règles de conflit de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Convention de Vienne) du 11 avril 1980.

Le for exclusif pour tous les litiges découlant de toutes les relations contractuelles et commerciales entre nous et le Client (y compris les présentes conditions générales de vente) ou en relation avec celles-ci est Lugano (Suisse), à l'exclusion de tout autre tribunal éventuellement compétent. FAULHABER a toutefois le droit de faire valoir des prétentions à l'encontre du Client devant tout autre tribunal compétent.